

Description

Le carreleur ou la carreleuse mettent en oeuvre différents types de carreaux en céramique, en terre cuite, en pierre naturelle ou artificielle, pour protéger, embellir les sols, les murs et les escaliers. Les travaux sont effectués dans des villas individuelles, des centres commerciaux, des restaurants, des hôpitaux, des usines, des centres sportifs en construction ou en rénovation.

Leurs principales activités consistent à :

Travaux préparatoires

- prendre connaissance des plans, schémas et indications fournis par l'architecte; examiner la demande d'un propriétaire, en discuter;
- conseiller les clients quant au choix du type et des motifs du revêtement, montrer des catalogues, des échantillons;
- mesurer les surfaces à revêtir et calculer la quantité de matériaux nécessaires, établir un devis, fixer un délai;
- organiser le transport des matériaux et leur entreposage sur le lieu de travail;
- vérifier que le support à revêtir soit plat et dans certains cas, exécuter des travaux préliminaires: redresser des murs, aplanir un sol, isoler, étancher;

Pose et finition

- choisir une technique et un plan de pose appropriés, en tenant compte du type de carreaux, de la nature du support, de la surface à recouvrir;
- préparer le mortier-colle, découper les carreaux aux dimensions requises;
- appliquer sur le support, à l'aide d'une spatule dentelée, une couche de mortier-colle;
- poser les carreaux selon le plan arrêté, contrôler l'alignement des carreaux ainsi que l'aplomb et le niveau, pour assurer un sol ou un mur parfaitement plat;
- préparer le liant, l'étaler sur le carrelage, à l'aide d'une spatule en caoutchouc, pour remplir les joints puis les façonner à l'aide d'une éponge;
- nettoyer la surface;
- éliminer les déchets de matériaux selon les prescriptions de la protection de l'environnement;

Réparations et restauration

- enlever les carreaux abîmés et les remplacer;
- démolir l'ensemble du revêtement en cas de travaux de rénovation, préparer le support et poser un nouveau carrelage;
- exécuter des travaux selon des techniques spécialisées, notamment dans la restauration de mosaïques (mais ces travaux sont assez rares).

Environnement de travail

Le carreleur ou la carreleuse sont membres d'une équipe tout en étant indépendants dans la réalisation de leurs activités. Ils travaillent plutôt à l'intérieur, à l'abri des intempéries. Ils sont souvent à genoux et portent parfois de lourdes charges. Sur les chantiers des immeubles, villas et appartements en construction ou en complète rénovation, ils collaborent et coordonnent leurs activités avec d'autres professionnels du bâtiment. Leurs horaires sont en principe réguliers.

Formation

La formation de carreleur ou de carreleuse s'acquiert par un apprentissage.

Lieux

- formation pratique (4 jours par semaine) dans une entreprise de carrelage;
- formation théorique (1 jour par semaine) à l'école professionnelle;
- cours interentreprises (55 jours sur 3 ans).

Durée

- 3 ans.

Conditions d'admission

- scolarité obligatoire achevée;
- certaines entreprises recourent à un examen d'admission.

Titre obtenu

- certificat fédéral de capacité (CFC) de carreleur ou de carreleuse.

Possibilité d'obtenir une maturité professionnelle pendant l'apprentissage ou après l'obtention du CFC, selon des modalités variables d'un canton à l'autre.

Contenu

Branches théoriques (sur 3 ans)	Leçons
Conseil à la clientèle et administration	40
Travaux de carrelage	400
Prestations de service	80
Sécurité au travail, protection de la santé et de l'environnement dans le contexte de l'entreprise	80
Culture générale	360
Sport	120
Total	1080

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Aptitude à travailler de façon indépendante
- Bonne représentation spatiale
- Habileté manuelle
- Aptitude pour le calcul
- Précision et minutie
- Résistance physique
- Sens esthétique

Perspectives professionnelles

La plupart des carreleurs exercent leur activité dans des petites et moyennes entreprises. Après quelques années d'expérience professionnelle, ils peuvent occuper des postes à responsabilités et devenir chef-fe d'équipe.

CFC délivrés en Suisse romande en 2018:

FR: 4; GE: 6; NE: 2; VD: 13; VS: 8.

Perfectionnement

Les carreleurs peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- cours de spécialisation en connaissance des matériaux, pose de mosaïques (Italie), etc.;
- brevet fédéral de chef-fe carreleur-se, formation modulaire en emploi, Tolochenaz;
- diplôme fédéral de maître-sse carreleur-se, formation en emploi, Tolochenaz;
- etc.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Aide-carreleur AFP/Aide-carreleuse AFP
- Constructeur de sols industriels et de chapes CFC/Constructrice de sols industriels et de chapes CFC
- Maçon CFC/Maçonne CFC
- Marbrier CFC/Marbrière CFC
- Poëlier-fumiste CFC/Poëlière-fumiste CFC
- Poseur de sol - parquet CFC/Poseuse de sol - parquet CFC

Adresses

Association suisse du carrelage (ASC)
Keramikweg 3
6252 Dagmersellen
Tél.: 062 748 42 52
<http://www.plattenverband.ch>

Fédération romande du carrelage (FeRC)
1042 Assens
Tél.: 021 881 17 10
<http://www.ferc.ch>